

 Syndicat de l'enseignement de la région de Laval	ORDRE DU JOUR DE LA 1^{re} RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 2023-2024 LE 26 septembre 2023 LE PALACE, À 18 H
---	---

Min.	Sujet	D/I/E	Présentation
10	1. Constatation du quorum et ouverture de la séance	D	
	2. Inscriptions aux questions diverses		
	3. Adoption de l'ordre du jour	D	
	4. Procès-verbal		
	5. Informations diverses		
170	6. Relations de travail		
	6.1 Négociation nationale	D	
	6.1.1 Élection des scrutateurs	D	Comité des élections
	6.1.2 Vote de grève (AG-2324-002)	D	AA/JB/SL
	6.1.3 Vote de ralliement (AG-2324-002)	D	AA/JB/SL
	7. Vie professionnelle		
	8. Vie syndicale		
	9. Questions diverses		
	10. Levée de la séance		

Personnes-ressources

AA : André Arsenault

JB : Julie Bossé

SL : Sylvain Leblanc

D = décision

I = information

E = échange

LE DÉROULEMENT D'UNE DISCUSSION

1^{re} étape : INFORMER

- présentation du sujet
 - explication du point de vue de l'organisme proposeur ou de la ressource

ÉCOUTEZ ET PRENEZ DES NOTES

4^e étape : DÉBATTRE

- discussion des propositions
 - défense des différents points de vue

PRÉSENTEZ VOS ARGUMENTS SOUTENEZ VOS IDÉES

2^e étape : COMPRENDRE

- réponses aux questions
 - clarification des enjeux

POSEZ VOS QUESTIONS ÉMETTEZ VOS COMMENTAIRE

5^e étape : DÉCIDER

- choix
 - résultat

EXERCÉZ VOTRE DROIT DE VOTE

3^e étape : PROPOSER

- mise au jeu des idées
 - amendements des propositions

FAITES VOS PROPOSITIONS

À SE RAPPELER

- droit de parole : 2 minutes
(30 sec. avant fin : toc-toc)
 - s'identifier !
 - priorité aux premiers droits de parole
 - vous adresser à la présidence d'assemblée
 - + aide possible

AIDE-MÉMOIRE